

Je suis tout à fait sincère quand je parle ainsi. Je reconnais le droit des honorables vis-à-vis d'exprimer clairement leur position. J'ajoute que cette session a été très productive grâce à la collaboration de tous les députés. Jusqu'ici nous avons sanctionné 43 projets de loi ainsi que sept lois de finances. A part ces travaux qui ont été menés à bon terme, la Chambre a fait franchir l'étape préliminaire à 15 autres projets de loi, dont plusieurs font l'objet d'un examen détaillé de la part des comités permanents de la Chambre.

Nous avons passé 47 jours à étudier des crédits. Sur ces 47 jours, une trentaine a été consacrée à l'étude des anciens crédits de l'année financière 1965-1966. La Chambre a disposé de trois des quatre motions de subsides relatives aux dépenses de cette année, et nous avons consacré douze jours et demi à l'examen des crédits de cette année ou de crédits provisoires. Pendant ce temps, nous avons terminé l'étude des crédits d'une dizaine de ministères et la Chambre pourra disposer de ceux de neuf autres après une étude détaillée par les comités permanents.

Je dois remercier aussi les députés de leur diligence dans les comités. Vingt-sept comités ont été établis pendant la session et, jusqu'à présent, ils ont tenu en tout 349 séances. Jamais auparavant les députés n'ont eu autant d'occasions—et ils en ont profité—d'étudier en détail le fonctionnement des ministères de l'État. Pour terminer, je réitère nos remerciements, au nom du gouvernement, du leader de la Chambre et de ses secrétaires parlementaires, et je signale, en toute déférence, que ces chiffres donnent une bonne idée de l'efficacité de nos rouages parlementaires.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, de la part de ce côté-ci de la Chambre, je voudrais remercier le gouvernement de son aide et de sa collaboration dans l'exécution de nos travaux. J'aimerais dire que si le gouvernement était un peu mieux organisé, ces travaux auraient pu être exécutés beaucoup mieux. J'espère que, durant le congé, le gouvernement s'occupera de rendre son équipe plus efficace et qu'il s'organiserà de façon à nous faciliter la tâche. Nous pourrions alors jouer un rôle moins pénible dans l'organisation de ces travaux. Je tiens à dire que cette partie de la session a été bonne et fertile. J'espère qu'on améliorera encore l'impression que donne le Parlement. Je crois que tous les députés ont le devoir de créer chez les Canadiens une impression dont la nation pourra s'enorgueillir.

Puis-je ajouter, monsieur l'Orateur, que vous vous êtes bien tiré de votre baptême du feu. A mon sens, vous avez eu à régler des situations pénibles et vous vous en êtes admirablement tiré. Nous vous souhaitons un bon repos et nous espérons que vous nous reviendrez regaillardir et que vous serez plus indulgent pendant la période des questions.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, les données statistiques que vient de lire à la Chambre le leader suppléant prouve que même un gouvernement timide peut accomplir de grandes choses si l'opposition est éveillée et diligente. Malheureusement, même s'il est guidé à certains égards par l'opposition, le gouvernement devient très opiniâtre dans d'autres occasions.

• (11.00 p.m.)

Notre parti regrette, bien entendu, de quitter la Chambre sans avoir terminé l'étude des mesures législatives sur les pensions de vieillesse et sur l'assurance frais médicaux. D'autre part, nous espérons qu'à la reprise de la session le gouvernement aura un programme à nous proposer dans les deux cas, et qu'il sera disposé à le faire aussi diligemment que possible. Nous sommes heureux du bel esprit de collaboration dont ont fait preuve le gouvernement et les membres de notre parti par l'entremise de leurs leaders respectifs à la Chambre.

Au nom de notre parti, j'aimerais féliciter Votre Honneur de vos premiers succès comme Orateur de la Chambre. A l'ouverture de la session, nous espérions beaucoup de vous et vous ne nous avez en rien déçus, même que vous avez de beaucoup dépassé tous nos espoirs. (*Applaudissements*)

Nous sommes persuadés que vous êtes en train de vous révéler comme l'un des meilleurs Orateurs que nous ayons eus.

Nous espérons que le gouvernement songera pendant les vacances à mettre en pratique ce que nous avons proposé il y a un an, c'est-à-dire l'établissement d'un emploi du temps pour le Parlement, avec des congés périodiques pour la Chambre, de façon à permettre aux comités de siéger sans interruption. A mon avis, il n'est pas bon que les comités siègent en même temps que la Chambre. Certains comités ne peuvent pas siéger, parce qu'il n'y a pas quorum. Les députés doivent se précipiter d'un endroit à l'autre et ils sont incapables de suivre, comme il faudrait, le travail de la Chambre et celui des comités.

Nous espérons que le gouvernement songera à laisser la Chambre s'ajourner périodi-